

Comité d'entreprise de la CEIDF

La grande dégringolade !

Depuis juin 2018, le SNE-CGC et la CFDT gèrent le comité d'entreprise (devenu comité social et économique, CSE) de la CEIDF.

Après 14 mois, aux commandes, on ne peut pas dire que leur bilan soit glorieux :

- **forte baisse** du niveau de **remboursement** des spectacles,
- **fin prochaine** des **remboursements enfance** de catégorie 4 (la CGT va tenter de négocier des modalités de remplacement),
- **fin de la gestion de la garderie** par le CSE, la direction s'empare de la conduite de cette prestation. Aurons-nous la même qualité d'écoute et de traitement des demandes ?
- **fin** de certains « **remboursements sport** » (licences, week-ends, voyages à thèmes..),
- **partenariats** réservés à une **élite** financière (champagne, caviar, simulateurs de vol, permis bateaux...),
- **fin** des cours de **langue**,
- **fin** des **activités** à la médiathèque.
- **fin** de l'accès aux prestations du CSE par les **retraités**,
- **fin** de la participation solidaire du CSE au **Secours Populaire**.

Des décisions qui génèrent de la défiance

La majorité SNE-CGC et CFDT a décidé de changer le système de gestion informatique du CSE, pourquoi pas ?

Mais était-il nécessaire de le faire en pleine période de rentrée scolaire, remboursement tourisme, inscriptions sportives des adultes et des enfants ? Cette décision impacte fortement le pouvoir d'achat des salariés puisqu'**aucun remboursement n'a été effectué** depuis le 1^{er} septembre.

Lors du dernier CSE, nous avons appris la **démission de la comptable** du comité. Voilà qui n'est pas rassurant pour la gestion de cette structure.

Enfin, alors que la gestion du CSE avait depuis toujours été confiée aux élus, la direction a décidé de **détacher une salariée de la DRH au comité**.

Décidemment, même **la direction semble avoir une confiance limitée** dans les capacités de la nouvelle équipe !

Prestations CSE, rémunération, conditions de travail, carrière, formation

La CGT restera toujours du côté des salarié(e)s

Pour défendre vos droits et vos conditions de travail, **rejoignez la CGT.**

SYNDICAT cgt de LA CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE DE FRANCEIsabelle
MAUZAT MARTINBernard
DANTECPierre-Yves
INGLESEAudrey
RASTELLOPierre
PLUQUIN64/66/68 Rue du Dessous des Berges
75013 PARIS01 70 23 53 48 / 52
(ligne interne : 25348 / 52)cgtceidf@orange.fr
cgt.dp.ce@orange.fr

CGTCEIDF



www.cgtceidf.fr